RIODD
Réseau International de Recherche sur les Organisations et le Développement Durable
RIODD 2016
Energie, environnement et mutations sociales
Dans le cadre du Bicentenaire
1816 2016
Du 6 au 8 juillet 2016
École des mines de Saint Etienne

Tiers et victimes : l'outil des actions collectives

Fleur LARONZE
MCF, Université de Haute Alsace
UMR 7354 DRES
MISHA
5, allée du Général Rouvillois
CS 50008
67083 Strasbourg cedex
laronze@unistra.fr

Résumé

Dans quelle mesure des tiers peuvent-ils agir en vue de défendre leurs intérêts lésés par l'activité d'une entreprise ? C'est la question à laquelle la contribution va tenter de répondre en mettant en perspective les droits des tiers victimes de dommages causés par l'activité de l'entreprise et ceux des tiers non victimes représentant des intérêts lésés. Les tiers à une organisation peuvent exercer des actions avec un succès parfois plus prometteur que celles susceptibles d'être intentées par les membres de l'entreprise. Qu'ils soient victimes ou non des dommages, ces tiers peuvent être les portes-voix des intérêts des membres de l'organisation. Plusieurs mécanismes judiciaires et extra-judiciaires permettent aux tiers d'agir collectivement, mais le préjudice qu'ils subissent doit être de nature individuelle.

Mots-clés : Tiers - victime - préjudice - intérêt - action de groupe

Abstract

How can third parties act to defend their interests when they have been harmed by the activity of a company? This is the question that the contribution will try to respond by putting into perspective the rights of third parties that have suffered damage caused by the activity of a company and those of non-third parties representing victims. Third parties to an organization may act more effectively that those that may be brought by the company's members. Whether they have been wronged or not, these third parties may speak on behalf of members of the organization. Several judicial and extra-judicial mechanisms enable third parties to act collectively, but should suffer individual prejudice.

Key-words:

third parties, victim, prejudice, interest, class action

L'intervention s'appuiera notamment sur :

F. Laronze, C. Oliveira, J. Saldanha, « Tiers et victimes : l'outil des actions collectives », *In* MARTIN-CHENUT, K., QUENAUDON, R de (dir.), *La RSE saisie par le droit : perspectives interne et internationale,* Paris : Pedone, 2016, p. 545-567.